

MAITRE D'OUVRAGE : REGION GRAND EST

INTITULE DE L'AFFAIRE : ETAT QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND EST - EVALUATION PROSPECTIVE 2030-2050 ET PROPOSITION D' ACTIONS

NOM DU REDACTEUR : PIERRE RIGAUDIERE (SUEZ CONSULTING) / SOPHIE NICOLAI (ECO LOGIQUE CONSEIL)

LIEU DE LA REUNION : Metz (57)

DATE DE LA REUNION : 07/12/2021

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 10/12/2021

LISTE DES PARTICIPANTS :

PRENOM - NOM	ORGANISME/QUALITE
<input type="checkbox"/> Delphine ROUSSET	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Lionel GRESSE	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Sophie THIBAUT	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Emilie LEBOEUF	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> François BIGORRE	Agence de l'eau Rhin-Meuse
<input type="checkbox"/> Audrey RENAULD	Agence de l'eau Rhin-Meuse
<input type="checkbox"/> Philippe LARIVIERE	EPTB MADON
<input type="checkbox"/> Jean-François QUERE	Ingénieur de Bassin DRAAF Grand Est
<input type="checkbox"/> Patrice MULLER	OFB 57
<input type="checkbox"/> Xavier DE LAZZER	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> François KOLLEN	EDF CNPE de Cattenom
<input type="checkbox"/> Elodie PIQUETTE	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Chantal BICHLER	DDT 57
<input type="checkbox"/> Roger TIRLICIEN	CCPOM - Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Claire VAUTIN-BONHERT	IRA Metz
<input type="checkbox"/> Laetitia LONARDI	Syndicat des Bassins Versants Nord Mosellan—Rive Droite
<input type="checkbox"/> X	Syndicat des Bassins Versants Nord Mosellan—Rive Droite
<input type="checkbox"/> Corinne REVEST	CA 54
<input type="checkbox"/> David MONNIER	OFB
<input type="checkbox"/> Nadège DALCERO	CC Rives de Moselle
<input type="checkbox"/> Mathilde COLSON	CC Pays d'Etain
<input type="checkbox"/> Emilie DESOEUVRES	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Quentin LAPROVOTE	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Yannick NIEDZIEZSKI	CC Rives de Moselle

<input type="checkbox"/> Aurélie MUNIER	Eurométropole de Metz
<input type="checkbox"/> Geoffrey REMY	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Sébastien DESANLIS	Mosellane des eaux
<input type="checkbox"/> Antoine SIMON	Eurométropole de Metz
<input type="checkbox"/> Bernard STAUDT	Elu Metz Métropole
<input type="checkbox"/> Claude LAUER	CRW
<input type="checkbox"/> Christian LARMOLETTE	OLC
<input type="checkbox"/> Daniel MATERGIA	CPH - SEVAFF
<input type="checkbox"/> Paul JODEL	CRW
<input type="checkbox"/> Bertrand MATHIEU	CAPFT
<input type="checkbox"/> Nicolas JURDY	DREAL Grand Est
<input type="checkbox"/> Angélique VREMONT	Fensch Lorraine - SEAFF
<input type="checkbox"/> Stéphane GRENAT	Orne Aval
<input type="checkbox"/> Marianne PERRIN	Syndicat Moselle Aval
<input type="checkbox"/> Sophie NICOLAI	Eco Logique Conseil
<input type="checkbox"/> Pierre RIGAUDIERE	SUEZ Consulting

DOCUMENTS JOINTS :

Fiche du diagnostic sur le secteur 27
Support de présentation du diagnostic
Support de présentation des ateliers

OBJET DE LA REUNION : Phase 2 – Atelier de concertation n°9 : Secteur 27 – Moselle Aval

■ Introduction

Delphine Rousset (Région Grand Est) remercie l'assemblée pour sa participation à cet atelier de restitution des résultats sur la Moselle Aval. Elle remercie également le syndicat mixte de la Moselle Aval qui les a accompagnés pour l'organisation de cette réunion.

L'objectif de cette réunion est de mettre à disposition des résultats à une échelle macro et de pouvoir étudier les différentes solutions d'adaptation. Cette étude est pilotée par la Région Grand Est dans le cadre de ses compétences avec un accompagnement technique et financier des 2 agences de l'eau (AERM et AESN) et de la DREAL. Dans cette étude, le territoire a été découpé en 35 zones sur lesquelles ont été établis des bilans-ressources.

Madame Rousset rappelle l'appel à projet actuellement sur 2021 qui sera reconduit sous un autre format dans le futur.

M. Serbet : souhaite la bienvenue aux participants de l'atelier. Cette étude portée par la Région fait suite au constat de la vulnérabilité de certains territoires face aux épisodes d'assec qui ont pu être rencontrés ces dernières années.

Cette étude identifie les activités les plus exposées au manque d'eau. Ses résultats permettront à l'ensemble des parties prenantes de disposer du recul nécessaire et de disposer d'éléments pour engager ensuite des discussions autour des pistes de solutions.

■ Organisation de l'atelier

Les différentes phases de l'atelier sont présentées par Suez Consulting. L'atelier est organisé de la façon suivante :

- ▶ Présentation de la méthodologie de l'étude (*Bureaux d'études*)
- ▶ Présentation du diagnostic posé sur le secteur 27 (*Bureaux d'études*)
- ▶ Echanges et questions sur le diagnostic
- ▶ Présentation des ateliers (*Bureaux d'études*)
- ▶ (Pause)
- ▶ Ateliers (4 groupes répartis par thématiques)
- ▶ Restitution des ateliers par les rapporteurs

■ Présentation de la méthodologie de l'étude

Pierre Rigaudière (Suez Consulting) rappelle les différentes étapes de l'étude ainsi que la méthodologie appliquée lors de l'élaboration de bilans entre besoins et ressources au niveau des 35 secteurs définis sur le territoire de la région Grand Est (Cf. support de présentation). L'étape 2, qui s'ouvre avec ces ateliers, doit permettre de développer une stratégie d'adaptation argumentée au

niveau d'une douzaine de secteurs identifiés. Cette stratégie est élaborée en concertation avec les acteurs locaux afin que leurs avis et idées puissent être recueillis, de sorte que les bureaux d'études puissent aboutir en fin d'année à un programme d'actions partagées par l'ensemble des acteurs.

■ Présentation du diagnostic réalisé sur le secteur 27 – Moselle Aval

Pierre Rigaudière (Suez Consulting) et **Sophie Nicolaï (Eco Logique Conseil)** présentent le diagnostic résultant sur le secteur 27 – Moselle Aval (Cf. support de présentation). Chaque acteur présent dans l'assemblée dispose d'une fiche diagnostic reprenant l'ensemble des résultats présentés.

■ Echanges et questions à propos du diagnostic présenté

Philippe Larivière (EPTB Madon) : vous prévoyez une baisse des prélèvements AEP et une augmentation des volumes rejetés. Or normalement c'est corrélé.

⇒ **M. Rigaudière (Suez Consulting)** : ceci est dû à l'augmentation de la pluviométrie : la part des EP traitées par les STEP va avoir tendance à augmenter, ce qui explique ces chiffres.

Marianne Perrin : pourquoi les volumes utilisés pour le refroidissement restent stables alors que l'on va observer une augmentation des températures ?

⇒ **M. Kollen (EDF – CNPE de Cattenom)** : le besoin en eau de refroidissement ne dépend pas de la température de l'eau dans le cours d'eau mais uniquement du nombre de réacteurs qui fonctionnent. Le delta de température recherché reste constant dans le temps.

Philippe Larivière (EPTB Madon) : vos chiffres démontrent une augmentation de la pluviométrie et donc un risque d'accroissement des fréquences des inondations en période hivernale. Ce sont donc des éléments importants.

⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** : oui c'est une problématique qui n'est pas directement étudiée dans notre étude mais c'est effectivement un risque à considérer.

David Monnier (OFB) : est-ce que le remplissage du lac de Pierre-Percée pose problème ?

⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** : sur la retenue de Pierre Percée il y a eu par le passé des problèmes de remplissage, ce qui peut induire à terme des problèmes de soutien d'étiage et un risque pour le refroidissement de la centrale de Cattenom. On peut avoir à terme des problèmes de débits minimaux sur la centrale.

Jean-François Quéré (DRAAF) : vous avez estimé le stress hydrique de la végétation, notamment sur les surfaces agricoles, mais comment compenser ce que le sol ne pourra pas fournir ? Êtes-vous allé plus loin dans cette analyse ?

⇒ **Pierre Rigaudière (Suez Consulting)** : on s'est arrêté au constat qu'il y avait un risque d'augmentation du stress hydrique. Ceci aura des conséquences, notamment sur le déficit de fourrage, sur un besoin croissant d'irrigation des prairies, mais ces aspects n'ont pas été

intégrés pour l'instant dans les calculs. Cette problématique pourra être traitée plus en détails dans une étude à part entière. L'objectif de l'étude de la Région est de faire des constats et de lancer ensuite des études locales lorsque des tensions particulières sont identifiées.

Une personne : avez-vous pris en compte la récupération des eaux pluviales ?

⇒ **Sophie Nicolaï** : oui mais cela représente de faibles volumes car le nombre de récupérateurs d'eau de pluie est très faible.

Jean-François Quéré (DRAAF) : concernant l'abreuvement de cheptel, l'expérience montre que certains agriculteurs prennent sur le réseau AEP en période de sécheresse.

⇒ **Pierre Rigaudière** : oui cela nous a déjà été rapporté dans les ateliers, c'est un problème pour les communes rurales qui ne peuvent pas supporter le pic de consommation.

Corinne Revest (CA 54) : concernant l'irrigation, nous sommes à un virage sur les cultures à mettre en place. Ne prévoir aucune irrigation dans le futur me paraît erroné. Il faut prendre en compte une évolution pour 2030 et 2050.

⇒ **Sophie Nicolaï** : nous avons considéré les changements de cultures actuellement en cours.

⇒ **Pierre Rigaudière** : pour les autres zones qui ont de l'irrigation nous avons pris en compte 10% à 15% d'augmentation.

■ Présentation du déroulé des ateliers

Pierre Rigaudière (Suez Consulting) rappelle l'objectif de la phase 2 : la construction d'une stratégie d'adaptation sur chacun des secteurs étudiés suite au diagnostic établi sur la zone homogène. Les types de solutions envisagées concernent :

- ▶ Des solutions d'économie d'eau ;
- ▶ Des solutions d'adaptation ;
- ▶ Des mesures de restauration des fonctionnalités des écosystèmes et des paysages ;
- ▶ Éventuellement, la mise en place de mesures plus structurantes.

Les trois premières catégories étant celles à privilégier aujourd'hui. Ces solutions devront être argumentées sur les aspects techniques, économiques et environnementaux.

L'objectif, après avoir présenté et échangé sur le diagnostic réalisé sur ce secteur, est de dégager les enjeux et problématiques du secteur, afin de valider en concertation une stratégie à l'échelle de ce territoire. Le bureau étude a travaillé à l'échelle régionale, et n'a pas une connaissance du territoire telle que celle des acteurs ici assemblés. Cet atelier apparaissait donc nécessaire afin d'alimenter la réflexion.

Il convient de retenir que les mesures d'économie d'eau sont les solutions les plus importantes, que la Région aimerait appuyer. Ce sont des mesures qui concernent l'ensemble des usagers, et qui seront nécessaires. Le but est d'aboutir à des mesures d'économie par usages, dont les bureaux d'études tenteront d'appréhender les impacts économiques.

Les solutions d'adaptation au changement climatique devront également être envisagées : sécurisation des réseaux AEP, gestion collective, changement des techniques culturales etc. Une série de solutions précises va être présentée par la suite à l'assemblée, qui pourra lors des ateliers faire remonter aux bureaux d'études son avis sur ces mesures, ainsi que la meilleure manière de les adapter sur ce territoire.

Des solutions de restauration des fonctionnalités des écosystèmes, en lien aujourd'hui avec le thème de la ressource, sont également à l'étude : ralentir les écoulements, retenir l'eau au maximum, favoriser l'infiltration.

Enfin, des solutions plus lourdes et structurantes restent aujourd'hui à imaginer. Ce sont des mesures nécessitant des fonds plus importants, plus difficiles et longues à mettre en œuvre, mais qu'il est tout à fait possible d'évoquer dès aujourd'hui.

Afin d'identifier les actions possibles sur le secteur Moselle Aval, quatre ateliers sont proposés :

- ▶ AEP et eaux industrielles,
- ▶ Milieux naturels et biodiversité,
- ▶ Gouvernance,
- ▶ Prospective et défis.

Pour chacun d'entre eux, une trame est présentée mais reste indicative (Cf. Support de présentation). Il est demandé aux acteurs du secteur de faire remonter leurs avis concernant les solutions proposées, celles qui ont déjà été testées et celles que l'assemblée souhaiterait voir testées. Il serait également intéressant d'identifier qui sera en mesure de porter ces mesures.

Il est demandé aux acteurs présents de se répartir dans les trois ateliers. Pour chacun des ateliers, un rapporteur aura la charge de synthétiser et restituer devant l'assemblée les résultats des échanges.

■ Synthèse des ateliers par les rapporteurs

■ Atelier AEP et eaux industrielles

Les tensions observées :

- AEP pour la consommation domestique :
 - Sur le territoire, de réelles tensions pour l'AEP existent mais il n'y a pas eu de réelles ruptures. La population tend à croître pour les communes proches du Luxembourg et va avoir un impact sur la demande. Dans la vallée de l'Orne, depuis que le niveau du barrage a baissé afin de procéder à la restauration écologique du cours d'eau, on observe des tensions pour l'AEP.
 - Sur Rodemack, on observe des tensions lors du festival médiéval qui est organisé le temps d'un week-end chaque année en juin.
 - Avec les pollutions de Solvay et Novacarb (qui fournissent la quasi intégralité de la production française de soude), il n'est pas possible de pomper de l'eau dans la Moselle. Les forages situés trop près de la Moselle risquent également d'être contaminés.
 - Depuis le confinement, les ménages souhaitent disposer d'une piscine dans leur jardin.
- AEP pour l'industrie
 - La consommation d'eau à usage industriel sur le réseau AEP a diminué du fait de la fermeture de la cokerie de Serémange. Les besoins en eau de l'industrie sidérurgique varient en fonction de leur carnet de commande. Cela représente, en moyenne, 200 000 m³/an sur l'ensemble des sites sidérurgiques du territoire.
 - Sur le site de PSA Trémery, la consommation d'eau potable a été divisée par deux (200 000 à 100 000 m³) suite à des changements de process et à l'évolution des chaînes de production (voitures électriques).

Solutions d'adaptation :

- Sécurisation du réseau : il faudrait faire le maillage général de sécurisation de l'AEP compte tenu des grandes disparités entre les petites collectivités (beaucoup d'intercommunalités sur la Moselle nord et moins dans le nord Thionvillois). Certaines communes n'étant alimentées que par des sources.
- Recherche de fuites :
 - Il faut rechercher les fuites afin d'améliorer le rendement des réseaux. Cependant, l'agence de l'eau n'aide que si le réseau présente un mauvais rendement et pénalise de ce fait les « bons élèves ». Pour des réseaux présentant un rendement de 85%, les conduites vieillissantes conduisent à une perte de 1% de rendement chaque année.
 - Les compteurs de sectorisation ne sont pas jugés intéressants pour les petites communes.
 - Cependant les communes vérifient les données afin de détecter d'éventuelles fuites.
- Rendement des réseaux : il faut procéder au remplacement des conduites vieillissantes.
- Diminution de la consommation des habitants :

- L'impact du prix de l'eau ne fonctionnera pas car le budget eau dans un ménage est bien moins élevé que le budget énergie et téléphone.
- Une baisse légère de la consommation n'est pas souhaitable car les charges fixes restent identiques et devront être financées.
- Réutilisation des eaux usées : cette mesure n'est pas jugée intéressante car actuellement, la quasi intégralité des STEP rejettent dans la Moselle.
- Réhabilitation de forages : dans la vallée de l'Orne, 2 forages ont été réhabilités et ont permis d'augmenter le rendement.
- Recherche de nouveaux forages : les forages actuels ne suffisent pas toujours et il est nécessaire de créer de nouveaux forages.
- Solutions fondées sur la nature pour la gestion des eaux pluviales :
 - La solution d'infiltration à la parcelle est intéressante mais si le sol est trop perméable, le trop plein part dans le réseau.
 - Nouvelle réglementation avec les constructions neuves : la commune de Ste Marie aux Chênes a mis en œuvre cette réglementation.
- **Atelier milieux naturels et biodiversité**

Secteurs sensibles :

- On note sur le secteur de l'Orne des assecs nombreux en année de sécheresse. Sur le reste de la zone homogène il n'y a pas de situation alarmante.
Pour l'Orne, les assecs sont dus aux nombreuses requalifications et rectifications du lit mineur. Les têtes de bassin servent d'émissaires agricoles, avec beaucoup d'envasement et peu de végétation sur les berges.
On constate des phénomènes qui s'aggravent dans la Woevre car des milieux où on trouvait des moules d'eau douce ont disparu ce qui n'était pas arrivé depuis au moins 50 ans.
Pour l'Orne aval, l'exploitation minière a entraîné la fracturation des sols et donc des pertes par infiltration. Une étude est en cours pour estimer les pertes qui conduisent à des débits d'étiage bas (SM Moselle aval).
- Le Longeau a été rectifié et s'est enfoncé localement avec un fort abaissement de la nappe phréatique. Les travaux de reméandrage sur 10 km sur la partie aval ont permis la remontée de la nappe. Si bien que l'accès aux prairies est devenu difficile certains mois de l'année : nécessité de dédommager les exploitants agricoles.
- La Fensch constitue un cours d'eau contraint. De nombreux cours d'eau sont souterrains dans le secteur. La qualité est très mauvaise. Un retour à un niveau acceptable est très difficile. 60% du débit de la Fensch en période de crue provient de l'exhaure minière. Pour la Fensch et l'Orne, on note une influence en aval de l'exhaure sur le débit d'étiage.

- Sur l'aval de la ZH 27, les activités économiques et industrielles sont nombreuses donc les sols et les sédiments sont pollués, ce qui fait que les travaux de restauration sont très compliqués. En rive droite de la Moselle, on note également de nombreux usages industriels et moulins.
- La Crusnes est alimentée directement par le Bassin Ferrifère (débit réservé).
- Des travaux seraient à prévoir sur la Moselle :
 - pour la navigation (écluses à restaurer),
 - sur les canaux (Moselle sauvage / Moselle canalisée) : peu de connaissance sur le fonctionnement de la Moselle sauvage.

Points généraux :

- On craint des tensions sur le paillage et le fourrage à l'avenir. Donc il faudrait voir comment exploiter un revenu à partir des roseaux des zones humides et des tailles de haies (plantons des haies : augmentation de 30% du prix du paillage). Un module économique est à imaginer en parallèle.
- De nombreuses données existent dans les états des Lieux des SDAGE 2019 et dans le SAGE du bassin ferrifère. Il existe cependant un besoin d'améliorer la connaissance sur de nombreux secteurs.
- De même, plusieurs sources de données sont disponibles pour le suivi des sécheresses (réseau ONDE, par exemple). Il serait bon de les développer et de les étendre.
- De nombreux EPCI et syndicats ont conduit des projets d'intervention sur les milieux naturels. Ces nombreux efforts fournissent aujourd'hui un certain nombre de retours d'expérience : aménagement de zones humides, restauration de cours d'eau, ainsi que de bons exemples de gestion intégrée des cours d'eau (exemple du Longeau, notamment).
- Sur des cours d'eau « profonds » (encaissés artificiellement) avec des nappes d'accompagnement qui avaient quasiment disparu, les projets de reméandrage se sont avérés concluants (amélioration des débordements, réapparition des nappes...).
- Il existe beaucoup de données notamment sur la Moselle aval (exemple : le modèle BRGM du bassin ferrifère. L'étude BRGM montre qu'en cas de surpompage il existe un risque de déstabilisation des sols).
- Les études de ruissellement permettent (et permettraient sur les zones non couvertes) de hiérarchiser les zones prioritaires (zones les plus productives en ruissellement et/ou sur lesquelles les ruissellements sont peu retenus voire accélérés). Ces zones prioritaires correspondent globalement aux secteurs sur lesquels il est également intéressant d'intervenir sur les milieux (maintien/rétablissement des éléments du paysage, mesures de ralentissement/infiltration...).
- Il faut en fait traiter un ensemble d'enjeux, et pas seulement l'enjeu « ressource », tous ces aspects étant interdépendants : biodiversité, inondation, économie, occupation des sols et paysages.... La problématique de la qualité est également à considérer globalement.

- Concernant le drainage : beaucoup de projets se situent en deçà des seuils. La dynamique de drainage semble se stabiliser voire diminuer. Mais beaucoup de terrains sont drainés, notamment sur la Woèvre. Sur le Bassin Ferrifère, le SAGE impose l'aménagement de zones tampons entre le drain et le cours d'eau.
L'idée de généraliser les zones tampons pour contrôler les eaux avant restitution au milieu récepteur à la sortie des secteurs drainés est avancée. Cela implique cependant de changer les pratiques agricoles et d'impliquer les agriculteurs.
 - Dans le cadre du programme Enquête d'eau, une possibilité existe pour former les techniciens de rivières pour compléter le réseau onde.
 - Concernant l'infiltration : des aides publiques existent pour réduire les surfaces imperméabilisées (exemple du site de PSA, un parking de 5 à 10ha).
- **Atelier gouvernance**
- Comment articuler la gouvernance à l'échelle de la Moselle ? La gouvernance est attendue pour apporter des réponses concrètes. Deux questions doivent être abordées : quel est le bon périmètre pour répondre aux différentes problématiques ? Comment se projeter sur le déplacement des logiques d'acteur qui sont focalisés sur une partie d'un BV ?
 - Il est souligné globalement qu'un mode de gouvernance doit être recherché à l'échelle du bassin versant, ce qui n'est pas encore la pratique aujourd'hui...
 - La gouvernance doit concilier les antagonismes : amont/aval, ruraux/urbains, Eaux superficielles / eaux souterraines, Macro / Micro. C'est ce qui fait sa grande complexité et génère rapidement des oppositions.
 - On constate d'autre part une montée en puissance d'usages à concilier, ce qui exacerbe les situations de crise.
 - Quels seraient les outils qui permettraient d'améliorer la gouvernance ? Les SAGE ont toute leur pertinence (exemple de SAGE réussi : celui du bassin ferrifère, qui a permis de structurer un espace d'échanges pour différents acteurs qui se parlaient peu auparavant). Chaque acteur reste cependant centré sur son secteur et sur son usage, peu (voire aucune) structure n'a de vision un peu globale.
 - Pour la Moselle « globale », il faudrait avoir une instance de gouvernance « globale » qui soit plus ou moins dissociée des SAGE. Une instance de type « CLE » ou « Parlement de l'Eau » permettrait a minima de faire dialoguer les expertises (AEP, crise et risques...) et pourrait permettre de faire émerger des solutions globales bénéficiant à tous.
 - Il semble urgent de structurer a minima la gouvernance sur la problématique de l'étiage (L'EPTB Meurthe-Madon signale qu'il porte une étude sur l'étiage).

- **Atelier prospectives & défis**

Enjeux et nouveaux usages :

- Les eaux d'exhaures des bassins miniers ferrifères constituent aujourd'hui un très fort enjeu et même un atout au niveau régional. Ces eaux, autrefois de mauvaise qualité (sulfates), sont aujourd'hui viables pour la potabilisation et représentent des volumes très importants, qui pourraient même générer de nouveaux usages. Il s'agit aujourd'hui d'une zone à sanctuariser, par exemple pour la production d'eau potable.
- Des projets en liaison avec le photovoltaïque, notamment, sont susceptibles d'engendrer une réindustrialisation significative sur le bassin de l'Orne.
- On constate des tensions dans le domaine agricole sur certains territoires (Rupt de Mad, Orne, Seille notamment). Des solutions sont à mettre en place, mais lesquelles ? Deux directions sont possibles : augmenter les stockages d'eau (retenues collinaires : augmentation du nombre d'ouvrages en cours) ou adapter l'agriculture (changements cultureaux, pratiques culturelles). Les équilibres économiques et le cadre réglementaire seront bien entendu déterminants. S'il faut des retenues collinaires pour soutenir une agriculture durable cela peut être envisagé. Le soutien à une agriculture non durable est à proscrire.
- Si l'on veut conserver de l'élevage il faut s'en donner les moyens en termes de ressources, pour l'abreuvement des bêtes et le maintien des prairies (certaines prairies se sont desséchées en 2018 et 2019...). Il y a clairement des risques en lien avec la méthanisation qui génère de véritables bouleversements, particulièrement dans les secteurs où les méthaniseurs se multiplient puisqu'il faut mécaniquement les alimenter. La méthanisation rentre progressivement en concurrence avec l'élevage (c'est ce qui s'est passé en Allemagne) et a tendance à faire augmenter le foncier (attention au conflit entre alimentaire et énergie...).
- L'OFB signale qu'on ira très probablement vers une multiplication des assecs. Il faudra donc tenter de lutter contre les assecs naturels mais aussi contre ceux qui sont provoqués artificiellement par les prélèvements, bien qu'aujourd'hui il soit souvent difficile de faire le lien prélèvement-asec. On assiste également à une augmentation des prélèvements illégaux.
- Les drainages agricoles vont à l'encontre des effets d'infiltration recherchés aujourd'hui. Ils sont également potentiellement impactants sur les inondations.
- Il faudra arriver d'une manière ou d'une autre à stocker l'eau, à la ralentir, à la retenir, à l'infiltrer. L'agriculture est placée au centre de cette thématique lorsqu'elle accueille des solutions fondées sur la nature et se trouve en position de rendre un service. Ce service doit être rémunéré d'une manière ou d'une autre dans le cadre d'un contrat social à l'échelle des territoires si l'on veut que cela fonctionne.

Pistes pour des économies d'eau :

- Les industriels trouvent déjà des solutions, souvent en lien avec les gains économiques générés par la sous-consommation d'eau.

- Des économies importantes pourraient être générées sur le poste navigation sur à peu près toutes les prises d'eau en aval d'Epinal (systèmes fuyards et/ou souffrant d'un déficit d'entretien).
- Le stockage des eaux pluviales peut constituer un levier d'action à condition qu'il soit porté par les territoires. Il peut cependant se heurter à des problèmes de qualité. Cela peut être une vraie solution mais nécessite la mise en place de doubles réseaux.

Gouvernance :

- D'une manière générale il faut chercher à aller vers du « plus vertueux ». Il est donc important de faire des diagnostics (localisés si nécessaire) pour savoir vers quoi nous allons, et travailler ensuite sur des projets de territoire à la bonne échelle, pour mieux partager et gérer l'eau. Les PTGE semblent pertinents pour mener à bien une telle approche.
- La Moselle aval ZH27 dépend beaucoup de l'amont, mais également de l'aval. Les problèmes de limitation de navigation constatés ces dernières années à la confluence Moselle-Rhin ont fortement impacté le port de Metz.
- Une gestion fine amont-aval y compris transfrontalière à l'échelle de la rivière apparaît aujourd'hui indispensable.
- L'OFB fait remarquer que certaines normes ne sont pas toujours applicables, ce qui peut rendre inefficace la surveillance des cours d'eau à certaines occasions. Les normes sècheresse, par exemple, sont difficilement contrôlables. Les arrêtés sècheresse sont souvent pris trop tardivement (courant de l'été alors que cela aurait été nécessaire dès le printemps...).
- La centrale de Cattenom constitue également un enjeu transfrontalier (dès que le débit dans la Moselle devient inférieur à 26m³/s, le prélèvement net de la centrale doit être compensé avec le réservoir de Pierre Percée. En 2019, l'impact de la sècheresse s'est traduit par 2 jours d'arrêt.

Solutions d'adaptation :

- Il est important de développer les solutions fondées sur la nature pour répondre au défi des usages segmentés dans l'année (décalage entre ressource et besoin) qui feront le lien avec le risque inondation de l'hiver et permettront une restitution en période d'assec naturel.
- Les industriels trouvent des solutions de recyclage et de circuit fermé pour pouvoir s'adapter à ce défi.
- La mise en place d'une gestion amont aval avec les pays frontaliers permettra également de mieux appréhender les crises.

■ Conclusion des ateliers

M. Gresse (Région Grand Est) : remercie l'assemblée et le Syndicat Mixte qui nous a accueillis, souligne la qualité des échanges et le travail qui a été fait dans les ateliers. Des pistes intéressantes ont été évoquées et les bureaux d'étude vont les assimiler et revenir vers les acteurs pour présenter ces plans d'action. Les données disponibles peuvent être récoltées à partir du lien au dos de la plaquette diffusée au début de la réunion.